

## **CPTS et aménagement du territoire**

Lors de la réunion de coordination et de stratégie territoriale en santé intitulée “Les CPTS sur leur territoire”, les participants ont souligné la nécessité d’investir dans la gouvernance partagée pour faciliter la collaboration entre les différents acteurs du secteur, avec un accent sur l’accès et la permanence des soins. Des améliorations sont attendues dans la communication entre le sanitaire, le médico-social, l’hospitalier et l’ambulatoire, particulièrement en renforçant le lien entre les CPTS et les hôpitaux de proximité. Plusieurs actions ont été proposées, telles que la réalisation d’un tour de France des CPTS, l’accompagnement continu des professionnels de santé par My Santé Lab, et un travail commun sur l’interopérabilité des données. Les participants ont reconnu les relations positives entre les CPTS et les élus locaux, tout en invitant à une meilleure représentation des CPTS dans les instances hospitalières.



### **Les CPTS et la gouvernance territoriale**

- Nécessité d’investir les territoires en termes de gouvernance partagée
- Besoin d’accompagner les acteurs sur le terrain dans des actions concrètes
- Difficultés de communication entre les différents secteurs (sanitaire, médico-social, hospitalier, ambulatoire)
- Importance des hôpitaux de proximité dans la relation ville-hôpital
- Besoin de clarification face à la multiplication des structures émergentes



### **Collaboration entre acteurs de santé**

- Importance de la structuration de la relation entre les différents acteurs
- Priorité donnée à l’accès aux soins et à la permanence des soins
- Nécessité de travailler sur la cartographie des professionnels de santé
- Rôle des acteurs privés non lucratifs dans la mise en place de solutions de terrain
- Création de My Santé Lab en Mayenne pour accompagner les professionnels de santé



### **Défis et perspectives**

- Besoin d’améliorer les liens entre CPTS et structures hospitalières
- Questions sur la représentation mutuelle dans les instances de gouvernance
- Importance de l’interopérabilité et du partage de données
- Nécessité d’une dimension territoriale forte dans la structuration de l’offre de soins
- Relations généralement positives entre CPTS et élus locaux
- Rôle potentiel des CPTS dans l’attractivité du territoire